



Claude

BODIN

un député à vos côtés

FLASH INFOS MAI 2011

Éditorial

Garder le cap

Le chiffre de la croissance de l'économie française, +1% au premier trimestre, le meilleur depuis 2006, est le signe fort d'un pays qui repart de l'avant, après la crise économique et financière mondiale que nous subissons depuis 2008.

Malgré cette crise, dont les effets ont été atténués grâce aux initiatives internationales du Président de la République et au plan de relance mis en œuvre par le gouvernement, notre pays a avancé durant ces quatre dernières années : grâce au travail de chacun, la France s'est modernisée et notre appareil productif s'est transformé.

Le programme courageux de réformes annoncé en 2007 par Nicolas Sarkozy a été tenu, malgré la conjoncture difficile et en dépit des oppositions nombreuses : la réforme des universités, le démantèlement des 35 h, l'instauration d'un service minimum, la réforme de la carte judiciaire, la réduction du nombre de fonctionnaires, la réforme des retraites qu'aucun gouvernement n'avait osé mener à son terme, tout cela a été réalisé et permet aujourd'hui, grâce à l'assainissement de la situation, de regarder l'avenir avec optimisme.

Dans ce contexte exceptionnellement tendu, comme nous n'en avons jamais connu depuis la crise de 1929, qui d'autre que Nicolas Sarkozy et le gouvernement Fillon aurait pu faire mieux et proposer des solutions alternatives ?

C'est pourquoi j'ai la conviction que cette dernière année avant l'échéance présidentielle va être pour les Français celle de la révélation et des certitudes : révélation qu'au plus dur de la tempête, il y avait un vrai capitaine à la barre du navire ; certitudes qu'il ne faudrait pas effacer tout le travail qui a été fait grâce aux efforts de tous en confiant les destinées du pays à une gauche capable de briser en quelques mois le cercle vertueux dans lequel nous nous sommes engagés.

Dans un système mondialisé, dans une économie où nos intérêts sont liés à ceux de l'Union Européenne, la France ne s'en remettrait pas.

Face à une gauche empêtrée dans ses contradictions et qui va se déchirer sous la pression de ses courants, il faut plus que jamais garder le cap.

Claude Bodin

Économie

Croissance : le meilleur résultat depuis 2006

Avec + 1 % de croissance pour le premier trimestre 2011, l'économie française enregistre sa plus forte hausse depuis 2006. Ce résultat est supérieur à la moyenne des autres pays européens et même deux fois supérieur à celui de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

C'est la confirmation que l'économie française est sur la voie d'une reprise solide, assise sur une augmentation très significative de la consommation des ménages, de l'investissement (plus de 1%), des exportations et surtout des emplois manufacturiers (+3,4%, soit 58 000 emplois créés au premier trimestre 2011, en hausse de 56% par rapport au trimestre précédent).

La France a désormais un acquis de croissance pour l'année 2011 de 1,6 %, alors que nous ne sommes qu'au milieu du deuxième trimestre. Les prévisions de croissance de 2 % que le Gouvernement avait faites et qui laissaient sceptiques les experts sont donc parfaitement tenables.

Claude Bodin :

« Ces excellents résultats sont le fruit des mesures prises pour répondre à la crise économique et financière, sous l'autorité du Président de la République : renforcement de la compétitivité des entreprises ; création du crédit d'impôt recherche renforçant l'attractivité de la France ; soutien aux filières industrielles ; baisse de la taxe professionnelle, allégeant les charges pesant sur les entreprises tout en assurant la stabilité des finances des collectivités locales ; maîtrise du coût du travail. Ces chiffres, dont on attend confirmation pour le second trimestre, nous permettent de retrouver enfin une balance positive de création d'emplois ».

Programme de stabilité 2011-2014 :

l'Assemblée approuve le Gouvernement

Conformément au Pacte de stabilité et de croissance adopté par le Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997, les pays participant à la zone euro doivent présenter à la Commission européenne et au Conseil des programmes de stabilité en matière de finances publiques.

L'objectif est de garantir une discipline budgétaire rigoureuse grâce à la surveillance et à la coordination des politiques budgétaires. Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a rappelé à cette occasion la stratégie du gouvernement de maîtrise stricte et durable de la dépense publique, qui prévoit de ramener le déficit de 7 % du PIB en 2010 à 3 % en 2013.

Claude Bodin :

« Il faut profiter du retour à une croissance durable pour entrer dans un cercle vertueux des finances publiques. Cela passe notamment par le maintien de la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. »

C'est voté

Gaz de schiste : l'interdiction d'extraction est votée

Le gaz de schiste est une forme de gaz naturel extraite à partir de terrains schisteux.

Les méthodes d'extraction employées suscitent de nombreuses inquiétudes quant aux impacts sanitaires (pollution des eaux) et climatiques (inévitables rejets accidentels de méthane, gaz à haut potentiel de réchauffement global).

C'est pourquoi Claude Bodin a cosigné une proposition de loi visant à garantir la protection de l'environnement et la sécurité sanitaire face aux risques engendrés par la technique de fracturation hydraulique pour l'exploitation des gaz de schiste.

Claude Bodin :

« Ce texte, en interdisant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels et en abrogeant les permis exclusifs de recherches, répond ainsi à l'inquiétude légitime des élus locaux et de la population. Une loi permettra de sécuriser la situation actuelle en évitant des dommages irréversibles pour l'environnement et la santé. »

Actualité

Violences faites aux femmes : un plan de lutte renforcé

Roselyne Bachelot, ministre des solidarités et de la cohésion sociale, a présenté le troisième plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes (2011-2013).

Ce plan s'inscrit dans la continuité des précédents en maintenant une vigilance soutenue sur les questions de violences intrafamiliales, de mariages forcés et de polygamie.

Mais il aborde également la question des violences sexistes et sexuelles au travail, ainsi que le viol et les agressions sexuelles, et les liens entre la prostitution et la traite des êtres humains. Il conjugue trois orientations : protection, prévention et solidarité.

Protection : dans chaque département seront mis en place :

- un accueil de jour en charge de préparer ou d'éviter le départ du domicile de la femme victime d'un conjoint violent,
- un « référent violences » coordonnateur de l'action publique,
- un lieu de rencontre familiale permettant que la femme victime de violences au sein du couple ne soit pas exposée lorsque le conjoint éloigné du domicile rencontre leurs enfants communs.

Prévention : un programme d'études permettra d'évaluer l'efficacité des politiques publiques sur l'ensemble des volets du plan.

Des formations destinées à améliorer le repérage et la prévention des situations de violence seront dispensées à l'ensemble des professionnels : magistrats, policiers et gendarmes, travailleurs sociaux, professionnels de santé et aussi personnels des ambassades et des consulats et personnels de l'état-civil.

Solidarité : les violences faites aux femmes engagent la responsabilité citoyenne des personnes témoins de ces violences, proches, voisins, ou collègues de travail.

Trois campagnes d'information seront lancées à destination du grand public sur la dénonciation du viol, sur les violences sexistes et sexuelles au travail et sur les liens existant entre prostitution et traite des êtres humains.

Claude Bodin :

« Au-delà de la coïncidence avec l'actualité politique récente, ce plan s'inscrit dans la continuité de la grande cause nationale 2010 dédiée aux violences conjugales.

Il mobilisera 31,6 M€ sur trois ans, soit une augmentation de plus de 30% par rapport au plan précédent. »

En bref,

Légalisation du cannabis :

Claude Bodin dénonce « le cheval de Troie »

Claude Bodin était invité le 12 mai sur LCP (la chaîne parlementaire) face à Stéphane Gatignon, maire de Sevran (vert), auteur de « Pour en finir avec les dealers ».

Ferme opposé à cette idée de dépénalisation, il a rappelé que le cannabis est la première expérience pour ceux qui deviendront toxicomanes (environ 70% des drogués dits « durs » sont arrivés aux autres produits par le cannabis).

Claude Bodin :

« Le cannabis est un véritable fléau et la porte d'entrée vers l'enfer. C'est le cheval de Troie de toutes les drogues, notamment celles qui peuvent emmener vers la mort ».

Gendarmerie du transport aérien : deux jours en immersion

Les 27 et 28 avril, à l'occasion d'un stage d'immersion à la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), Claude Bodin a découvert les coulisses de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle et l'extraordinaire travail accompli par la Gendarmerie.

Au cours de ces journées, les missions de police administrative, judiciaire et aéronautique lui ont été présentées.

La sûreté aéroportuaire est au cœur du métier de la GTA : contrôle et surveillance de la sûreté, emploi d'équipes cynophiles pour la détection d'explosifs, élaboration de la réglementation de la sûreté...

L'activité judiciaire concerne le vol de bagages, les trafics divers, les escroqueries. La GTA est également saisie de la quasi totalité des enquêtes concernant les accidents aériens de l'aviation commerciale et générale. La GTA protège les points d'importance vitale comme les tours de contrôle, les centres de la navigation aérienne.

Elle assure également la sécurité des vols et des rassemblements aéronautiques.

Claude Bodin :

« Je remercie l'ensemble des personnels pour leur accueil et je les félicite du travail accompli au service de la sûreté aéroportuaire et de la sécurité des utilisateurs des aéroports français. »

Réforme territoriale :

Claude Bodin orateur principal du groupe UMP

La mise en place des conseillers territoriaux est au cœur du dispositif de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales.

Ils sont destinés à siéger, à partir de mars 2014, à la fois au conseil général et au conseil régional. Dans les quatre-vingt-seize départements concernés par la réforme, ces élus remplaceront donc les 3900 conseillers généraux et les 1757 conseillers régionaux actuels.

Dans sa décision du 9 décembre 2010, le Conseil constitutionnel a censuré le tableau des effectifs de conseillers territoriaux par région et département.

L'objet de ce projet de loi est donc de corriger la situation dans les six départements ne répondant pas à l'exigence fixée.

Claude Bodin :

« Le conseiller territorial, représentant au conseil général et au conseil régional d'un canton élargi, sera identifié de manière claire comme l'élu d'une population et d'un territoire.

Il sera en mesure d'organiser l'intervention de chacune de ces collectivités en évitant la mise en œuvre d'actions redondantes ou même concurrentes sur le même territoire. »



ATTENTION :

En raison du calendrier électoral chargé pour les mois à venir, sénatoriales, présidentielles et législatives, ce « Flash Infos » est le dernier que vous recevrez.

Si vous souhaitez continuer d'être informé de l'actualité parlementaire et de l'activité de votre député, vous pouvez vous inscrire à sa newsletter en allant sur le site : www.claudebodin.fr